

Re Pourboire au Québec

Écrit par vacances
Jeudi, 26 Avril 2012 16:16 -

[Re: Pourboire au Québec](#)

Il faut sortir un peu.. En France on le calcule directement et si j'avais pu rien donner à un certain serveur français je l'aurais fait.. Par contre la nourriture était tellement bonne..Il devrait y avoir une réglementation pour interdire l'utilisation de son téléphone à son travail..Les problèmes avec sa nénéte, ce n'est pas de nos affaires..

Consultez la source sur Visoterra.com: [Re Pourboire au Québec](#)